



FREDON NORMANDIE

Flash Info Frelon asiatique

Juillet 2022



VOS CONTACTS :

Animatrice
« Frelon asiatique »
Clara DUBOIS

Responsable technique
« Lutte collective »
Déborah MARIE

Animateur
« Lutte collective »
Gaëtan DOUCHIN

Par téléphone :
02 31 46 96 50

Par mail :
frelonasiatique14@fredon-normandie.fr

Action financée par le Conseil
Départemental du Calvados et les
Communautés de Communes du Calvados
partenaires du programme de lutte
collective contre le frelon asiatique



Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Tél : 02 31 46 96 50

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr

Site - Rouen

313 Rue des Champs
76 230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 77 64 50 31

Mail : contact.rouen@fredon-normandie.com

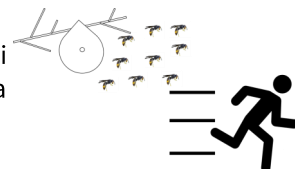
Les piqûres par le frelon asiatique



Le frelon asiatique bénéficie d'une image négative et dangereuse pour l'homme liée aux risques de piqûres.

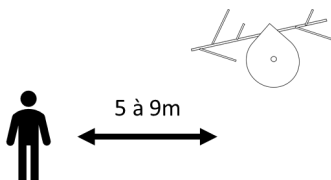
Pourtant, la piqûre du frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle des autres hyménoptères (guêpes, frelon européen, abeille). Il n'injecte pas plus de venin et celui-ci n'est pas plus toxique ni plus allergène.

C'est le fait de déranger un nid de frelons asiatiques qui présente un danger : il génère un instinct de défense de la part des frelons qui attaquent alors l'intrus par dizaines.



Pour éviter cela, quelques précautions sont à prendre :

- Un frelon isolé ne vous piquera pas si vous n'essayez pas de le tuer ou de le repousser brusquement. Sa réaction à votre contact sera généralement la fuite. Le risque de piqûre survient s'il s'emmêle dans vos vêtements ou vos cheveux, ou si vous les touchez avec vos mains par inadvertance (pendant la récolte de fruit par exemple).
- Respectez une distance de sécurité suffisante par rapport au nid. Ne tentez pas de le détruire vous-même. Si vous avez dérangé la colonie et que des frelons volent autour de vous, éloignez-vous calmement sans geste brusque.



En cas de piqûres :

- Si la victime développe une réaction allergique, appelez en urgence le 15. Les symptômes peuvent être rougeurs, démangeaisons, urticaires, gonflements généralisés, œdème de la langue ou des voies respiratoires (pression thoracique, cyanose = coloration bleutée de la peau), chute de tension, vertiges, nausées, vomissements, diarrhée.
- Si la victime a une piqûre dans la bouche, la gorge, ou des piqûres multiples (plus de 10), consultez d'urgence un médecin.
- Les autres cas de piqûres sont douloureux mais généralement sans gravité. Retirez vos bagues en cas de piqûre à la main, désinfectez à l'eau et au savon et éventuellement avec un antiseptique. Approcher une source de chaleur (sèche-cheveux, cigarette), en évitant de vous brûler, pour diminuer l'effet du venin.



Source : Muséum National d'Histoire Naturelle



FREDON NORMANDIE

Flash Info Frelon asiatique



Que faire en cas de découverte de frelon asiatique ?

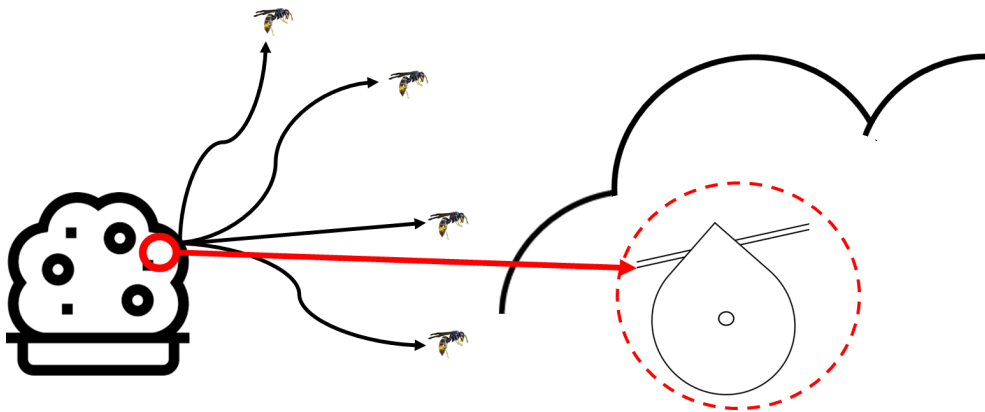
- Essayez de suivre les insectes pour voir si leur nid est à proximité.
- Si vous détectez le nid, **n'essayez pas de le détruire vous-même ! Tenez-vous en éloigné !**
- Signalez le nid à votre mairie dans les plus brefs délais.

Les précautions à prendre en jardinant

Chaque année, la majorité des piqûres recensées se produisent lorsque des personnes jardinent.

Quelques précautions sont donc à prendre :

- Si vous détectez un **aller-retour de frelons asiatiques** dans une haie, à un point précis, il y a de fortes chances qu'un nid se trouve à l'intérieur de la haie, caché par la végétation. Avant d'entamer votre chantier de taille, essayez de distinguer le nid et déclarez le à votre mairie.
- En revanche, si les **frelons volent de manière épars** autour d'une haie ou d'un arbre (saule...), ils sont à la recherche de nourriture. Le nid n'est pas situé à cet endroit. **Il est inutile de faire une déclaration en mairie.**



En ce moment, chez FREDON Normandie :

- Nous continuons de recevoir les conventions signées avec les communautés de communes
- Nous continuons de recevoir les conventions signées avec les communes et les choix de prestataires.
- **Le portail de déclaration et de destruction est ouvert.** Depuis le 21 juin, 815 nids secondaires ont été détruits via le portail au 22 juillet.
- Les formations des référents communaux de 2022 sont programmées : rapprochez-vous de votre mairie.



Pour plus d'informations, www.fredon.fr/normandie/